



Revenons à nos moutons

Dans les alpages du Pôle socioculturel et ruelles du bourg - à 144 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer - Saint-Sever a accueilli samedi sa première transhumance.

Démonstrations de chiens de troupeaux, exposition des métiers de la laine, atelier cuisine, lecture, concours photos, cinéma, remise des prix, goûter : contre vents et marées, les organisateurs ont réussi à dérouler les animations initialement prévues dans le prolongement de la Foire aux moutons. Malgré l'annulation du marché aux ovins, à moins de 24 heures de son ouverture : crise



sanitaire oblige. L'extension de la crise catarrhale ovine s'étend, d'Est en Ouest dans le Nord de la France. De façon exponentielle : avec un nombre de cas multiplié par 4 en une seule semaine. Une situation qui explique les mesures toujours plus contraignantes encadrant les rassemblements d'animaux. De l'inédit pour la Foire séculaire de Saint-Sever. En concertation avec les services sanitaires et vétérinaires du Département, la commune s'est efforcée de répondre aux préconisations : restriction d'accès aux seuls animaux des départements 14, 50 et 61, présence permanente d'un vétérinaire, déchargement des animaux au plus près, espacement des ovins présentés, recensement programmé des éleveurs présents à des fins de traçabilité. Sur cette base, le marché restait verbalement autorisé jeudi en milieu d'après-midi. Jusqu'à la réception d'un arrêté contraire le vendredi. Car il était une condition sanitaire impossible de satisfaire en l'état : le recensement en amont des exposants et animaux. De mémoire de Foire, l'affluence s'est toujours mesurée le Jour J : au « cul » des moutonnières. La foire aux moutons de Saint-Sever n'est ni un concours, ni un marché pour professionnels. Ce rendez-vous du terroir est celui des particuliers, propriétaires de quelques brebis reproductrices sur quelques vergers de terre. Nous sommes sur un micromarché ancestral. Il faudra certainement désormais revoir nos habitudes, car la volonté de la commune est bien de perpétuer et de moderniser sa foire aux moutons. De travailler avec ces mêmes services compétents à une nouvelle organisation qui passera, s'il le faut, par des inscriptions préalables. A la condition, cependant, que les normes administratives et sanitaires répondent à la spécificité des plus petits de nos producteurs ovins. Ceux que Christian Malon appelle dans ses ouvrages photographiques consacrés aux foires et marchés régionaux : « Les Gens du Pays ».

La municipalité et les organisateurs bénévoles associés remercient pour leur compréhension et leur amabilité tous les propriétaires de moutons concernés par cette actualité, tous les participants aux animations proposées, ainsi que Madame le Sous-Préfet à l'initiative du maintien de la transhumance et des démonstrations de chiens de troupeau. Et donnent rendez-vous le 24 août 2025 pour une nouvelle édition de la Foire aux moutons de Saint-Sever. Il n'y a pas de mêêêêh qui tienne 😊

Vendredi 30 août – A partir de 18h00

Les Vendredis en forêt !



L'Etape en forêt vous a proposé tous les vendredis soir ses concerts afterworks. En accès libre, avec restauration (facultative) sur place dès 18h00. Mais les bonnes choses ont une fin !!!

Ce vendredi 30 août signera la clôture de l'édition 2024 des Vendredis en forêt. A l'affiche : le groupe « Les fils de Juno », un trio de *country* qui signera également des compositions originales !

Contact et informations au **0231091211** ou sur www.etape-en-forêt.com



Dimanche 1^{er} septembre – Champ-du-Boult

Le 33^{ème} rallye pédestre !

L'association Loisirs pour tous de Champ-du-Boult organise son 33^{ème} rallye pédestre. Rendez-vous dans le bourg, le **dimanche 1er septembre 2024** dès 8h30, pour une balade de 8 km avec comme d'habitude des questions, des énigmes, des jeux à effectuer par équipe de 2 à 5 personnes. Après la balade, repas à l'école : pique-nique à emporter ou participation de 10 € pour un repas complet (entrée, grillade, chips, fromage, fruit, café). Après le déjeuner : après-midi festif avec un dernier jeu, les réponses aux questions posées, la proclamation du classement et un goûter collégial. Chaque participant repartira avec un lot.

Pratique : Renseignements au 0676216925 ou 0674260724

Cap sur la rentrée !

Le lundi 2 septembre 2024, 325 enfants vont reprendre le chemin des écoles de Noues de Sienne. A Saint-Sever-Calvados, 205 élèves seront répartis sur 9 classes. Sur le RPI Mesnil-Clinchamps / Saint-Manvieu-Bocage, 120 élèves investiront les 6 classes des deux établissements.

Les horaires des différentes écoles au sein de la commune de Noues de Sienne sont les suivants :

- 8h50 : ouverture du portail
- 9h00 : début des cours
- 12h15 : fin de la matinée
- 13h50 : réouverture du portail
- 14h00 : début des cours
- 16h05 (exception du mercredi : 11h40) : sortie des classes



Coordonnées du Service des affaires scolaires : 02.31.69.54.05 / scolaire@nouesdesienne.fr / 6, Rue du Haras, Saint-Sever Calvados ou sur <https://www.nouesdesienne.fr/>



Après un été assez pluvieux qui vous a conduit tout droit à la médiathèque, après un ciné-goûter et une séance de lecture de contes lors de la foire aux moutons du 24 août, la médiathèque reprend ses horaires habituels dès le **lundi 2 septembre**.

Informations :

au pôle socioculturel de Noues de Siègne - 0231691623 - <https://www.nouesdesienne.fr/>

à l'École de Musique, de Danse & d'Arts plastiques !

L'École de musique, de Danse & d'Arts Plastiques reprend ses activités le **lundi 9 septembre 2024**.

Vous cherchez encore une discipline qui vous correspond, individuelle ou collective, et surtout artistique dans une ambiance conviviale ? Il reste des places...

Informations & inscriptions :

Au pôle socio-culturel de Noues de Siègne – 02 31 68 73 77 – emd@nouesdesienne.fr - <https://www.nouesdesienne.fr/>



**Le calendrier complet est à retrouver sur [nouesdesienne.fr](https://www.nouesdesienne.fr/agenda/evènements)
[agenda/évènements](https://www.nouesdesienne.fr/agenda/evènements)**